

Respect

Collaboration

Bien-être



École du Val-des-Lacs  
 1420, boulevard des Ruisseaux  
 Mont-Laurier (Québec) J9L 0H6  
 Tél. : (819) 623-3137



# Procès-verbal Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020

Lieu :

École du Val-des-Lacs

Heure :

18 h 30 à 20h 13

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Maude Lajeunesse	X	Parents
2-	Jessica Lauzon	team	Parents
3-	Myriam Deslauriers-Frappier	X	Parents
4-	Tania Paradis		Parents
5-	Julie Falardeau	X	Parents
1-	Chantal Fernet	X	Enseignante
2-	Karine Bélec	X	Enseignante
1-	Stéphanie Lépine remplacée par Julie Meilleur	team	Service de garde
1-	Véronique Bolduc		Communauté
2-	Amélie Labelle	X	Communauté
7-			Employée de soutien
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école

1-

*Présence et quorum*

La présidente, Maude Lajeunesse, ouvre la séance à 18 h 30, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2-

*Question du public*

Aucune

3-

*Adoption de l'ordre du jour*

007-CE  
2020-2021  
18

**CONSIDÉRANT** que Mme Mariève Dumoulin, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école du Val-des-Lacs ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Myriam Deslauriers-Frappier il est résolu à l'unanimité ;

**D'ADOPTER**, l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

En y apportant les modifications suivantes :

- Le point 10 va être discuté après le point 5 ;
- Au point 8, on ajoute journées pédagogiques.

4-

*Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 octobre 2020*

007-CE  
2020-2021  
19

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Myriam Deslauriers-Frappier, il est résolu

**D'ADOPTER,** tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020.

## 5- *Suivis au procès-verbal*

Aucun

## 10- *Nouvelles du service de garde*

- Budget 2020-2021

007-CE  
2020-2021  
20

Mme Julie Meilleur, technicienne au service de garde, explique le déroulement des journées pédagogiques à venir. Le 29 janvier 2021, le thème sera le monde animal et le thème Éducazoo sera présenté ultérieurement.

Mme Julie Meilleur, technicienne au service de garde, nous informe qu'elle prévoit un déficit de 6 000,00 \$ au service de garde.

**CONSIDÉRANT** que les membres ont reçu l'information concernant le budget 2020-2021 pour le service de garde des écoles du Val-des-Lacs ;

**EN CONSÉQUENCE,** sur proposition de Maude Lajeunesse et il est résolu :

**D'ADOPTER** le budget 2020-2021 du service de garde des écoles du Val-des-Lacs.

## 6- *Correspondance*

Avis du MEQ (Le bien-être de l'enfant à l'école)

Mme Mariève Dumoulin, nous présente un guide fait par le MEQ. Ils ont fait des guides pour : les enseignants, la direction et un pour le service de garde.

Capsules et information gouvernance scolaire

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous présente, par vidéo, les capsules suivantes : « Introduction à la formation obligatoire », la « Nouvelle gouvernance », le « Conseil d'établissement en bref » et le « Rôle et responsabilités CÉ.

Les membres suivants ont visionné les capsules soit, les enseignantes Chantal

Fernet et Karine Bélec, les parents, Maude Lajeunesse, Jessica Lauzon, Amélie Lajeunesse, Myriam Deslauriers-Frappier et Julie Falardeau et ce, avec la direction Mariève Dumoulin.

Les membres ont demandé d'avoir une copie du cahier s'adressant à eux.

## 7- *Les Rapports et la reddition de comptes*

### a) *Rapport de la présidente*

Aucun

### b) *Rapport de la directrice*

- Bilan budgétaire 2019-2020

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous explique le bilan budgétaire 2019-2020.

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu l'information concernant le bilan budgétaire de l'école du Val-des-Lacs;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Maude Lajeunesse, il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le bilan budgétaire 2019-2020.

- Mesures budgétaires 2020-2021

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous présente les mesures budgétaires 2020-2021.

- Normes et modalités

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous informe que les normes et modalités vont être modifiées, étant donné qu'il y aura seulement 2 étapes, pour l'année scolaire 2020-2021. La première étape se terminera le 14 janvier 2021 et la deuxième étape se terminera le 23 juin 2021.

Toutes les compétences seront évaluées pour les matières de 100 heures et plus.

- Résolution par courriel pour l'achat de matériel pour la cour de l'école Saint-Joachim

007-CE  
2020-2021  
22

L'enseignante, spécialiste en éducation physique, Marie-Pier Lachaine, demande l'accord du CÉ afin de faire l'achat de matériel pour la cour d'école Saint-Joachim, à Val-Limoges.

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont lu par courriel la demande d'achat de matériel pour la cour d'école ;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition Tania Paradis, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** des achats pour la cour d'école Saint-Joachim;

8-

### *Travaux du conseil*

- Journées pédagogiques

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous informe que la journée pédagogique du 29 janvier 2021 a été transférée au 15 janvier 2021.

Les enseignants de l'école du Val-des-Lacs ont décidé de faire une demande pour que le 29 janvier 2021 soit une journée pédagogique flottante.

Du 17 au 22 décembre inclusivement, les élèves feront l'école à la maison et chaque jour les enseignants feront une rencontre virtuelle ou téléphonique avec leurs élèves.

Le 23 décembre c'est une journée pédagogique et il n'y aura pas de service de garde d'urgence.

9-

### *Nouvelles des enseignants*

École Saint-Jean-l'Évangéliste :

- ✚ Le 30 octobre, il y a eu un rallye photo et une chasse aux trésors pour le préscolaire ;
- ✚ Le 18 novembre, Andrée Poulin a fait une lecture virtuelle aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle ;
- ✚ Nous avons une nouvelle remise dans la cour d'école.

## École Saint-Joachim :

- ❖ Activités à l'Halloween par bulle classe ;
- ❖ La classe de Karine Bélec et Linda Duval continuent leur projet École en réseau ;
- ❖ La classe de 6<sup>e</sup> année a travaillé une légende en collaboration avec une autre classe ;
- ❖ La classe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année et la classe de 6<sup>e</sup> année ont eu une activité de la rentrée avec l'École en réseau ;
- ❖ Dans le projet « La forêt notre richesse », les 5<sup>e</sup> années auront la visite d'une personne pour animer l'activité ;
- ❖ Remise de la 1<sup>re</sup> communication et les rencontres avec les parents se sont faites par visioconférence ou par téléphone.

11-

*Nouvelles du représentant de l'O.P.P.*

On échange sur la cour d'école et les diners à l'école.

12-

*Nouvelles du comité de parents*

Mme Maude Lajeunesse, représentante du comité de parents, nous parle des points qui ont été discutés lors de leur rencontre. Voici les différents points qui ont été abordés :

- Ils ont établi 3 objectifs pour l'année scolaire 2020-2021. Les 3 objectifs sont les suivants :  
formation pour les membres du comité et de la formation concernant les outils technologiques pour les parents ;  
visibilité du comité de parent sur facebook ou autres réseaux sociaux ;  
impliquer les services connexes.
- Il y a un siège de libre pour un représentant EHDAA. Une lettre devrait être envoyée, sous peu, aux parents.
- Il y a eu des modifications concernant les étapes pour les bulletins.
- Il y a eu un changement pour les journées pédagogiques.
- Il y a eu un questionnement sur l'achat local. 84% des achats sont faits localement.
- Le transport scolaire accommodait les élèves du CEGEP, mais cette année avec la pandémie, ils ont décidé que les élèves du CEGEP ne

peuvent plus embarquer dans l'autobus.

- Pourquoi lorsqu'il arrive des incidents dans les écoles, les parents ne sont pas avisés ? Mme Mariève Dumoulin, directrice, a expliqué que dans nos écoles, les enseignants, les tes ou la direction avertissent les parents lorsqu'il y a un incident.
- L'École du Val-des-Lacs a un comité d'intervention qui travaille continuellement sur un protocole d'intervention.

13-

### *Levée de la séance*

007-CE  
2020-2021  
23

Considérant  
En conséquence,

que l'ordre du jour est épuisé ;  
sur proposition de Julie Falardeau, il est résolu à  
l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire du  
1<sup>er</sup> décembre 2020, à 20 h 13.

---

Mariève Dumoulin  
Directrice

---

Maude Lajeunesse  
Présidente